



COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

Rencontre entre le Conseil communal de Val-de-Travers et la Municipalité de Sainte-Croix

Dans le cadre de leurs relations de bon voisinage et pour entretenir les liens d'amitié qui les lient, le Conseil communal de Val-de-Travers et la Municipalité de Sainte-Croix ont tenu une séance commune le 28 mars dernier. L'occasion d'aborder plusieurs sujets dénotant de partenariats à entretenir et à développer entre nos deux collectivités.

Réseau Santé

Les deux Autorités ont dressé un état des lieux dans leur commune respective en termes de relève médicale, polycliniques, soins ambulatoires, cabinets de groupe, consultations spécialisées et ambulances.

Les deux Exécutifs sont convaincus que des prestations complémentaires entre les deux régions bénéficieront à l'ensemble de nos populations respectives.

Mobilité transfrontalière

Afin d'atténuer le trafic transfrontalier, Ste-Croix appelle à ce que la ligne de car la reliant à l'Auberson soit prolongée de quelques kilomètres jusqu'aux Fourgs. 120 habitants de cette commune française travaillent à Sainte-Croix. Des contacts ont aussi été pris avec la ville de Pontarlier qui préconise que cette prolongation aille jusqu'à la gare pontissalienne.

Ce projet pourrait s'inspirer de la ligne existante reliant Fleurier à Pontarlier.

Stratégie touristique

Les deux Autorités sont persuadées qu'il y a un véritable enjeu à positionner davantage le Chasseron sur la carte touristique suisse. Son coup d'œil et ses alentours valent sans conteste ceux d'autres sommets actuellement plus réputés. Les opportunités d'un développement en commun sont donc à saisir. L'avenir de la station La Robella-Val-de-Travers dépendra également des synergies qui pourront être trouvées avec les partenaires vaudoises, principalement quant au développement du tourisme estival.

Tant Sainte-Croix que Val-de-Travers ont défini leur stratégie touristique. Sainte-Croix souhaite faire décoller le tourisme d'été et ambitionne de réunir ses 3 Musées en un seul. Val-de-Travers a mis en place une stratégie visant à renforcer la logique de réseaux existante en la structurant et en la professionnalisant davantage, à affirmer la place des trois pôles touristiques que sont Noiraigue, Môtiers et La Robella.

Faire rayonner le Chasseron sur la carte touristique suisse, en travaillant ensemble sans se faire de l'ombre est un objectif des deux communes.

Situation des projets de parcs éoliens

Les deux Exécutifs ont fait le point sur l'avancement des projets touchant leur commune. Selon le plan d'affectation cantonal, Val-de-Travers peut héberger 2 sites. Le Conseil communal a opté pour, dans un premier temps, en développer un seul : celui de la Montagne de Buttes. Ce projet est conjoint aux 3 communes du Val-de-Travers et a fait l'objet d'une large consultation des milieux écologiques. Dans le cadre de sa mise à l'enquête, 3 oppositions ont été réceptionnées et sont en cours de traitement.

Le parc de Sainte-Croix a fait l'objet d'études complémentaires commandées par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Ces études ont été mises à l'enquête en 2016. Dans ce cadre, de nouvelles oppositions ont été formulées et sont en cours de traitement.

Pour de plus amples renseignements :

- Yves Fatton, *Président de la commune de Val-de-Travers*, t 032 886 43 55
- Franklin Thévenaz, *Syndic de la commune de Sainte-Croix*, t 024 455 41 41
- Alexis Boillat, *Chancelier de la commune de Val-de-Travers*, t 032 886 43 90
- Stéphane Champod, *Secrétaire Municipal de Sainte-Croix*, t 024 455 41 04

Val-de-Travers et Sainte-Croix, le 6 avril 2017